

Reboisement et agroforesterie

Le vieillissement des peuplements devient problématique sur le territoire, et le reboisement une cause nationale confrontée à de nombreux problèmes. La journée annuelle de concertation de la filière au printemps dernier en a dressé des conclusions alarmantes.

Organisée le 5 avril 2018 par le Groupe milieux naturels et forestiers de l'Unep-Les Entreprises du Paysage, cette journée de concertation a réuni 35 participants au château de Courances. La thématique choisie a permis d'aborder à la fois la nécessité de lier reboisement et exploitation durable, et différentes solutions allant dans cette voie comme l'agroforesterie. La visite de chantiers agroforestiers sur la plaine de Courances a suivi la matinée d'échanges et de consultations en salle.



Un constat sévère

Avec la disparition du Fonds Forestier National, les problématiques se cumulent aujourd'hui : le vieillissement des peuplements se traduit par un accroissement des risques sanitaires, le réchauffement climatique entraîne la perte d'une partie des jeunes plantations, le prix du bois reste bas alors que le prix de la main-d'œuvre augmente. Ces facteurs n'incitent pas les propriétaires privés à replanter, et l'augmentation des contraintes administratives liées aux travaux de reboisement est également un frein. Malgré la progression du nombre de jeunes plants forestiers vendus, le renouvellement des plantations reste insuffisant sur le territoire.

Comment, dans ce contexte, la filière peut-elle réagir ? Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt a souligné l'urgence de porter un projet commun auprès du gouvernement afin de promouvoir l'avenir de la filière. Luc Bouvarrel, ancien représentant de Fransylva, la fédération des propriétaires forestiers privés, conseille de solliciter des aides financières d'une part, mais de trouver

d'autres sources de financement par le biais du mécénat ou de la RSE qui porteront rapidement leurs fruits. Depuis 2014, ces dispositifs ont par exemple permis de collecter 3,8 millions d'euros ayant servi à la plantation de 3 millions d'arbres et au renouvellement de 2 500 hectares de forêt. Un dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt serait en plus attractif pour les propriétaires qui pourraient ainsi bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu.

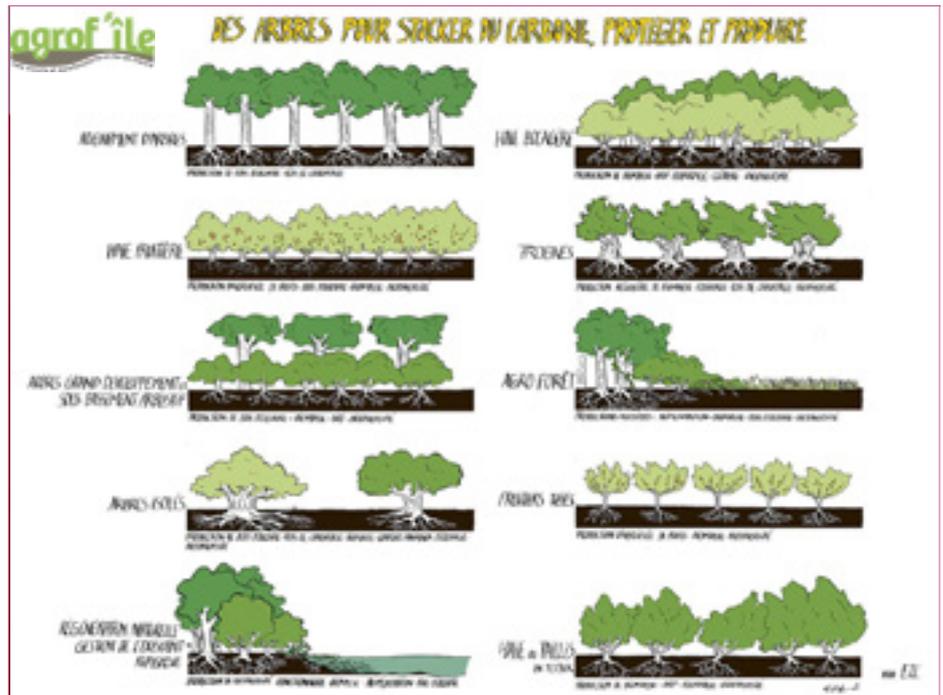
L'ensemble de la filière doit également se mobiliser pour imaginer de nouveaux modèles de fonctionnement, par exemple en impliquant l'industrie en amont de la production de bois. La forêt a une fonction écologique qu'il faut associer avec son rôle économique. Comme l'a rappelé Régis Roland, ancien président du Groupe Reboiseurs de l'Unep, l'un et l'autre ne sont pas contradictoires. Une forêt rentable assure le maintien des populations par l'activité économique qu'elle génère et contribue également à entretenir le paysage rural.



Des solutions à promouvoir

Les experts forestiers en lien direct avec les propriétaires et commanditaires du reboisement insistent sur le besoin de modifier le choix des essences afin de privilégier une plus grande mixité des boisements, qui seront ainsi mieux adaptés au changement climatique. En effet, les sécheresses répétées sont aujourd'hui une donnée à prendre sérieusement en compte sur le long terme. Impliquer les forestiers dans les plans d'aménagement du territoire pourrait également jouer en faveur de la forêt. En participant à l'élaboration des plans d'urbanisme, ils veilleront à ce que ces derniers n'aillent pas à l'encontre d'une bonne gestion forestière. Convaincre les élus locaux et les citoyens de ce bien-fondé reste pourtant une tâche délicate, les coupes forestières étant mal perçues par l'opinion publique. Une communication renforcée à ce sujet pourrait expliquer l'importance de l'exploitation forestière.

L'agroforesterie se positionne aussi comme une opportunité apportant un renouvellement de la strate arborée. L'arbre en milieu agricole est une ressource dont les effets sont multiples, à commencer par la limitation de l'érosion sur les bassins versants, l'amélioration des sols grâce aux mycorhizes associées et à la matière organique recyclée, l'accueil des auxiliaires de culture et des insectes pollinisateurs. L'économie circulaire ajoutée, grâce à l'exploitation d'une partie de ces boisements à terme, entre également en ligne de compte.



Les participants à la journée de concertation ont pu voir un exemple d'agroforesterie dans la plaine de Courances, menée avec l'association Agrofille et l'entreprise Naudet. Cette opération a permis la plantation d'arbres en milieu agricole sur 70 hectares et la restauration de cinq kilomètres de haies. Le choix des essences assorti d'une bonne association entre la densité des arbres (plantés sur un mailage de 6 m x 36 m pour faciliter le passage des machines agricoles) et le type de culture favorisera la création d'un écosystème de type lisière de forêt. Les bénéfices environnementaux se cumuleront ainsi à court, moyen et long terme aux bénéfices économiques de cette association.

En conclusion, les participants à cette journée partagent tous le même avis : les surfaces boisées doivent augmenter, tant en forêt que sur le reste du territoire, afin de maintenir les volumes de bois nécessaires aux générations futures et à l'économie. Et ce, malgré les réticences actuelles liées au manque d'aides financières dans ce domaine. Favoriser l'investissement privé et public dans ce secteur permettra donc d'en assurer la pérennité.

www.lesentreprisesdupaysage.fr
www.franceboisforet.com
www.fransylva.fr
www.courances.net/la-plaine



Visite sur le terrain lors de la journée reboisement organisée par l'Unep.